



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 17 juin 2024

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Demande de soutien

de soutenir le CSP Vaud dans le cadre de leur vente de chocolat annuelle.

Invitations

de déléguer Mme Muriel Preti et M. Grégoire Favre à l'invitation du Courrier Lavaux-Oron-Jorat le 2 octobre 2024.

Décès de M. Jacques Porchet

de commander une gerbe de fleurs pour l'enterrement de M. Jacques Porchet, ancien Syndic de Mézières, le jeudi 20 juin prochain.

Gens du voyage / Indemnisations terrains

d'indemniser, selon leurs demandes, les propriétaires de terrains ayant subis des dégâts suite à l'installation des gens du voyage sur le parking de l'Épinette et de déposer une plainte auprès de la Gendarmerie pour cette installation non autorisée.

Rencontres FVJC 2024 RMC

à titre de soutien et comme le font les communes de Ropraz, Servion et Montpreveyres, de mandater deux collaborateurs de la voirie pour le montage de la cantine des Rencontres FVJC 2024 RMC le 26 juin 2024.

Cimetière de Carrouge

tenant compte de ses explications, d'autoriser une personne, n'habitant pas la Commune, à être inhumée, le moment venu, au cimetière de Carrouge.

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un propriétaire de véhicule pour avoir stationné sur la place de parc N°10 du parking du cimetière à Mézières le 13 juin 2024. Selon la mise à ban existante, les places No 7 à 11 sont réservées uniquement aux visiteurs du cimetière de Mézières.

CAMAC 231778 / Champ de Plan SA

de délivrer le permis de construire à Champ de Plan SA pour le rehaussement et isolation de la toiture du bâtiment ECA 2305. Installation de panneaux photovoltaïques, parcelle N°4201 à la Route de Servion 4-6-8 à Mézières.

CAMAC 230278 / Emery Thierry

la mise à l'enquête complémentaire n'ayant pas suscité de remarque ou opposition, de délivrer le permis de construire pour la construction d'une halle avec laboratoire de boulangerie, dépôt, bureaux et un appartement de gardiennage, parcelle N°4630.

CAMAC 231459 / Deriaz Christelle et Jonathan

la mise à l'enquête complémentaire n'ayant pas suscité de remarque ou opposition, de délivrer le permis de construire pour la construction d'une villa unifamiliale avec un garage fermé et un couvert ouvert sur la parcelle N°2007.

CAMAC 228349 / Matias Pedro

de valider l'échantillon de peinture pour les façades : blanc grisé N°S0505-R50B Marmoran.

Parcelle N°4505

de délivrer une autorisation selon plan et dossier remis, pour : la construction d'un nouveau cabanon de jardin de jardin - la démolition du cabanon existant, ECA 2397, et son remplacement par un potager avec un petit mur d'imbriqués - l'installation d'une cuve platine enterrée de 3000 litres.

Parcelle N°2206

de délivrer une autorisation pour l'installation d'un chalet de jardin, en bois naturel et avec un toit en tuile.

Parcelle N°751

de signer le formulaire d'annonce pour la production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire par une pompe à chaleur air/eau ou air/air, autorisant l'installation d'une pompe à chaleur air/eau, selon dossier remis. Le projet est dispensé d'autorisation selon art. 68c RLATC et peut être réalisé dès réception de l'avis signé, conformément au descriptif.

Parcelle N°4062

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 12 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°4607

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 32 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Naturalisation

de préavis favorablement à la demande de naturalisation d'une habitante de Mézières, sur la base du rapport d'enquête (Partie 2) établi par le Contrôle des habitants le 11 juin 2024 qui relève que la requérante a passé et réussi le test de connaissances élémentaires et de transmettre le dossier au SPOP pour suite utile. Le courrier d'avis de clôture sera adressé à la requérante.

que suite à la prise de position positive du Service de la population effectuée par courrier du 10 juin 2024, de rendre une décision finale, soit de préavis favorablement à la décision d'octroi de bourgeoisie à une habitante de Mézières et à ses enfants.

Moulin du Creux

de mandater ICC Contrôle Sàrl pour contrôler les installations électriques du compteur N°132776 à la station de pompage du Moulin du Creux à Ropraz.

Immeuble Route du Village 21 à Ferlens

de mandater ICC Contrôle Sàrl pour faire le contrôle de réception de l'installation électrique, compteur N°1062908 à la Route du Village 21 à 1076 Ferlens.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery

La Secrétaire  Valérie Pasteris



⇒ prochaine séance municipale le 24 juin 2024